



# La lettre de Toury sur Jour

N°40

Janvier 2026



*Rétrospective  
de l'année 2025*

# Sommaire

Le mot du Maire

Infos communales

Les vœux 2025

Le Repas des aînés

Travaux communaux

Voirie

Infos diverses

Commémorations

---

Communauté de communes

Office du tourisme / Espace Socio Culturel

Una Sud Nivernais

Syctom / Enedis

# Le mot du Maire



Pour la lettre n° 40

(40 lettres que j'ai feuilletées, annotées ou écrites )  
un quart de siècle est passé  
avec ses joies  
ses peines ...

Toury-sur-Jour vit à son rythme  
de petit village  
dans la campagne verdoyante  
où il fait bon vivre et respirer l'air pur.  
Les délégués de "la lettre de Tourey"  
accompagnés  
de Mélanie, la secrétaire  
de Frédéric, l'agent technique  
illustrent ces pages avec de belles photos.  
Je tiens à les remercier.

Chers lecteurs, chères lectrices, je vous souhaite  
une très Bonne Année 2026  
à partager avec votre famille et vos amis.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "TOURY sur JOUR".

# Infos Communales

## \* Mariages :

Le 19 Avril 2025 : Madame Isabelle VALLET et Monsieur David BAILLY

Le 16 août 2025 : Madame Lucie SYLVESTRE et Monsieur Mickaël JOYON



## \* Pacs :

Le 21 mai 2025 : Monsieur Maxime NOURRISSER et Monsieur Jordan MIGNERY



Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

## \* Les naissances :

Le 18 mai 2025 : Esmée Marie Carmelle GOUSSOT.

Le 01 juillet 2025 : Albane BOUCOMONT- JULIEN.

Le 07 octobre 2025 : Gabin LAVACHE.



## \* Nouveaux habitants :

Les Touroux : Madame Isabelle VALLET.

Les Barelles : Sabine et Eddie SAUZER et Madame Doraine LOPES et son fils Raphaël LE COINTE.

La Douée : Aurélie et Jean- Yves REDON et leurs enfants  
(Romane et Sacha)

Les Chauminards: Monsieur TULLOU

Le Lotissement : Laurie et Vincent LAVACHE et leurs enfants  
(Léo & Gabin)



BIENVENUE A EUX !!!

## \* Décès :

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de :

Pascal FINAT le 03 Septembre 2025

Jacqueline FINAT le 29 Décembre 2025

Francis MAÎTRE le 29 Décembre 2025

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.

# Les vœux du maire 2025

Le vendredi 17.01.2025, à 18h30, Madame le Maire et l'ensemble du conseil ont présenté les vœux pour cette nouvelle année. Le discours élaboré par Madame le Maire : le quart de siècle était annoncé. Nicole Robert a présenté les calendriers des postes archivés à la Tuilerie. (encore des trésors cachés...).

Les calendriers 1900, 1925, 1950, 1975, 2000 et enfin 2025. Elle est revenue sur l'étymologie et les racines du nom « Toreins et toreinnes ».

Tor en langue celte désignant la hauteur...

Des questions de géographie (le point culminant de la commune 258 m).

(Attention : interrogation orale annoncée pour le prochain conseil municipal...).

En somme de la bonne humeur, comme d'habitude.

Madame Robert a remercié les administrés pour les aides apportées à la mairie tout au long de l'année, elle a soulevé le professionnalisme de Mélanie Joachim et Frédéric Paponneau (les deux employés).

Roger Schwarz (président du comité des fêtes) a prononcé quelques mots pour remercier la municipalité mais prendre la parole après le discours de Nicole Robert n'était pas un exercice facile.

Les enfants présents ont reçu un cadeau offert par la municipalité.

Les adultes se sont rapprochés du buffet offert par Madame le Maire :

L'expression suivante a retrouvé tout son sens : « Tout est bon, c'est maison !!! »

Charcuteries, fromages de toutes sortes (secs ou crémeux), du bon pain, quelques bonnes bouteilles pour les moins jeunes et des jus de fruits pour les plus jeunes, fruits, gâteaux jaunes/verts. Un délice apprécié !





Les discours

Nicole Robert, M Ribet  
(président de la CCNB),  
M Verron (Conseiller  
départemental)  
Roger Schwarz, Charles Henri  
de Sèze, Laurence Coquillot,  
Véronique Finat et Corinne  
Ducaruge qui réalise le  
reportage « photos ».



Distributions des cadeaux



Le Buffet



Des élèves sages et une classe attentive  
Un moment de partage et de convivialité.

# Le repas des Aînés

Le mardi 25 novembre, rendez-vous était donné aux aînés du village au restaurant « Brin d'épice » de Chantenay st Imbert. Reçus par Magalie et Mourad pour un moment de détente apprécié par les 32 convives !!! La cuisinière (miss toque) a charmé les invités avec ses plats. Aucun plan de table, les gens se sont installés selon leurs envies. Les aînés de Toury ont savouré cette sortie au restaurant. A refaire !



A cette recette de convivialités, il faut ajouter une pincée de sourires, de sympathie, tout était au rendez vous.

Une après midi pleine de douceur et de bon vivre !

# Travaux communaux

- Les logements communaux :

Le mardi 28 janvier, des administrés et élus sont venus apporter leur aide à Frédéric Paponneau pour vider le logement situé au-dessus de la mairie. Des meubles imposants entreposés tels que de vieilles armoires, un buffet en formica, anciennes étagères et gros meubles d'archives ainsi que de nombreux gravats ont été descendus puis jetés ou recyclés.

Merci beaucoup à Mesdames Laurence Coquillot, Véronique Finat et à Messieurs Roger Schwarz et Frédéric Ducaruge qui se sont investis.

Une fois l'appartement vidé, les artisans ont pu débuter les travaux dans cet appartement. (Réajuster les plafonds, aligner les murs , Placoplâtres, Installer la nouvelle plomberie, boucher les cloisons, passer les câbles électriques pour la nouvelle installation. Les artisans (Eric Perrin, Rémi Boizot, Franck Lavache) se sont succédé. Les travaux avancent bien (pas de mauvaises surprises). Les premières sous couches de peinture blanche pourront être appliquées dans l'hiver.



M Perrin (menuisier) aidé d'un laser, pour remettre les plafonds de niveau.

- L'entretien de la verrière:

Le mardi 11 février, un artisan a nettoyé la verrière jouxtant la salle fougère en passant le karcher . De l'eau sous pression a été pulsée pour décoller la saleté du support déjà en mauvais état.

Le nettoyage a fait du bien, mais cette verrière vétuste mériterait d'être remplacée : plaques de verre fissurées voire cassées par les aléas climatiques

- Retouche en peinture : (monument,croix,calvaire )



Au printemps, Frédéric Paponneau a été missionné par Madame Robert pour repeindre et redorer les lettres des noms gravés sur le monument aux morts du bourg.

Le travail a été livré pour les commémorations du 08 mai.

Fin d'année 2025, Frédéric a repris également un calvaire sur la commune, route des cyclamens ; nettoyages et peintures ainsi que la croix du cimetière.

Les réalisations finales sont jolies.

L'équipe municipale souligne la patience et la dextérité de l'employé communal.



La croix installée au cimetière.

- La peinture portail du nouveau cimetière :



De la couleur « vert sapin », le portail du cimetière passe au « rouge basque » couleur adoptée par la commune pour les huisseries et ferronneries.



De nombreuses personnes qui se rendent au cimetière pour se recueillir, apprécient et adressent un message de remerciement à la mairie pour l'entretien précieux des lieux.

Les travaux de tonte, d'entretiens et de désherbages manuels sans pesticide effectués par l'employé sont à souligner.

# La voirie

## \* CCNB et Commune:

Cette année, les travaux ont été effectués sur le VC 21 au lieu dit « La Folie » sur une distance de 555 m linéaires et sur le VC 22 au lieu dit « Le Charnay » sur une distance de 100 m pour un coût total de 17 041,40 € HT.

Avec 30 % de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) qui équivaut à 5112,42 € HT et un fond de concours de la CCNB à hauteur de 5964,49€ HT, il reste à charge pour la commune la somme de 5964,49 € HT.

Route du Charnay : Pour information, la seconde partie de la route appartenant à M. Gilles Boucomont a été refaite à ses frais.



Avant



Après

## Route de la Folie :



Avant



Après

## La suite de la route de « la folie » :



Avant



Après

### \* COMMUNE :

Le Lundi 03 Mars, l'employé communal, secondé par Serge Robert a rebouché les trous et les nids de poule sur les routes, rues et chemins communaux.

Pour cela, une première commande de 3 tonnes de point à temps (enrobé à froid) a été livrée pour la somme de 540 € TTC. Une seconde provision de 2,5 tonnes a dû être faite en cours d'année 2025 pour un montant 450 € TTC pour continuer à entretenir la voirie.



# Infos diverses

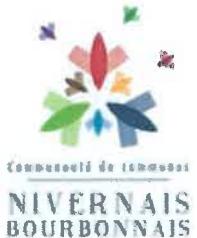
- Réunion de la communauté de communes :CCNB

Le 06 mars, une réunion était organisée à Toury dans la salle fougère.

L'ordre du jour :

- 1) Approbation Compte Financier Unique (CFU) 2024 et affectation des résultats des budgets Communauté de Commune Nivernais Bourbonnais CCNB et Zone d'Activité Économique (ZAC) de Chantenay.
- 2) Désignation des délégués du syndicat mixte du « SCOT » du Grand Nevers.
- 3) Modification des statuts ( mise à jour de l'intérêt communautaire de la compétence action sociale).
- 4) Terrain ZA pour E TOTEM

A l'issue de cette réunion, madame le Maire a une fois de plus pris soin de ses invités. (Petit buffet soigné, made by Nicole Robert ! ).



- La commune garante des chemins ruraux et de leur avenir :

Définition juridique :

Depuis 1959, les chemins ruraux font partie du domaine « privé » de la commune. Ils sont ouverts à l'usage du public, pour des déplacements motorisés ou non.

La prise en compte des chemins ruraux dans les documents d'urbanisme participe à leur conservation, au maintien de leur continuité et à la diversité des paysages.

Préservation les chemins ruraux:

Les chemins ruraux sont habituellement empruntés par ceux qui habitent et travaillent en milieu rural. Ils sont utilisés par des randonneurs.

Ces accès ont été reconnus en vue de la découverte des sites naturels et des paysages ruraux.

Ils contribuent à différents rôles : environnemental, économique et social.

### Recenser les chemins ruraux :

L'inventaire des chemins est la première étape pour mettre en valeur le réseau qui irrigue le territoire communal. Il faut hiérarchiser les chemins ruraux (balisés, praticables, annexés/bouchés).

### Conserver les chemins ruraux :

#### 1) l'action municipale :

La commune effectue une mission de surveillance. Madame Le maire peut constater à intervalles réguliers l'usage des chemins ruraux puis l'acter au conseil municipal. Il pourra retarder l'invocation de la prescription acquisitive par des riverains qui convoiteraient des chemins. Le maintien d'une circulation publique empêche l'obstruction par la broussaille et dissuade les tentatives d'appropriation.

La commune doit veiller à conserver les chemins ruraux.

#### 2) Animer les chemins ruraux :

Les dynamiques autour des chemins au sein des communes peuvent également amener l'organisation de chantiers participatifs nécessitant de gros travaux (par exemple la ré-ouverture d'un chemin délaissé, comme celui de la rue des ânes dans le lieu-dit Vauvreilles).

3) Incrire les chemins ruraux au PDIPR. (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

4) Protéger les chemins ruraux grâce aux documents d'urbanisme.

5) Préserver les chemins ruraux en voies cyclables ou piétonnes.

### Entretien des chemins :

L'entretien par les moyens propres de la commune ou ceux de la CCNB.

L'entretien à la charge des riverains.

L'entretien par des tiers (payant/ gratuit ou troc).

La réparation des dégâts occasionnés par les usagers. (exploitation forestière)

Le réemploi des matériaux de chantiers pour consolider les chemins.

- Message d'information : Passeport et Carte Nationale d'Identité

La mairie de St Pierre le Moutier possède un dispositif de recueil pour les titres sécurisés (passeport et CNI (Carte Nationale d'Identité). La démarche n'est pas territorialisée. Les administrés qui le désirent, peuvent faire une pré demande sur le site : <https://ants.gouv.fr> et uniquement ce site !

**Attention, d'autres sites similaires sont frauduleux et demandent une participation financière.**

Toutes les informations nécessaires à la construction du dossier sont fournies. Il est possible de faire une pré demande pour le passeport ou la CNI, les personnes désirant faire un renouvellement de ces documents administratifs peuvent le faire en même temps.

La mairie vous encourage à vous rendre dans les maisons France Services tel que l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais 35 Avenue du 8 mai à St Pierre Le Moutier, au 03/86/37/20/58 ou dans un France Services Itinérant pour vous aider à réaliser la pré demande en ligne si nécessaire.

Vous pouvez également fournir un document CERFA ( vert pour les majeurs et jaune pour les mineurs) en complétant en lettres majuscules et au stylo noir, les données et en apportant les pièces administratives demandées pour terminer la demande.

Pour information, à Toury/Jour, les services de « France service » interviennent une fois par mois à la mairie. Une prise de RDV se fait via le centre social de St Pierre le moutier. Justine (intervenante) se fera un plaisir de vous accompagner pour vos démarches.

Vous pouvez prendre rendez vous directement sur les sites:

\* <https://www.mairie-stpierrelémoutier.fr> onglet « pratique », »démarches en ligne »,« en savoir plus » .

\* <https://rendezvouspasseprot.ants.gouv.fr>

\* téléphone : 03/86/90/19/94.

N° de tel de la mairie de St Pierre le Moutier 03/86/90/19/81.

# Infos communales

- Stop aux incivilités : Troubles du voisinage : Bruits de comportement.

Extrait de l'arrêté préfectoral N° 2007-P-2817 du 21 mai 2007-art 5



Les occupants et utilisateurs de locaux privés, de maisons, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par des travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que les tondeuses à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage, broyeur....ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- \* du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-19h
- \* Samedi 9h-12h et 14h et 18h30
- \* Dimanche et jours fériés de 10h-12h.

- Marché semi-nocturne :

A compter du mercredi 20 août de 16h00 à 19h00, un marché semi-nocturne a été mis en place par les élus. (marché hebdomadaire). De nombreux flyers ont été distribués par les élus dans la commune et dans les communes voisines pour annoncer ce marché et le bouche à oreilles a fait le reste.

Les producteurs locaux ont été invités (boulanger, fromagers, primeur, produits bio, apiculteur et fleuriste).

Ils ont pu installer leurs étals sur la place du village pour ces soirées. Un foot truck a été convié également par le conseil. Mélanie (secrétaire de mairie) a pris en charge la totalité des documents administratifs. Cette idée peut se pérenniser ainsi commerçants et villageois apprécieront de se retrouver le temps d'une soirée dans le calme et au cœur du village. Depuis fin août les toréins peuvent faire leurs courses dans un lieu de rencontres et de bavardages. En période hivernale, la clôture sera 18 heures.

Mangez bon , Mangez local !!!



Food truck



Fromages de chèvres



Jeunesse et Bon vivre



Discussions devant la boulangerie et au stand de légumes !!!



- Réunion publique des panneaux agrivoltaiques :

Le 23 septembre 2025, une réunion publique de présentation a eu lieu sur l'implantation d'un projet de panneaux agrivoltaiques sur le domaine de la Bablon. Nombreux administrés se sont déplacés pour prendre connaissance de ce projet. La société WATT& CO a répondu à l'ensemble des interrogations. (conception technique de la centrale, analyse de la zone, l'aire d'étude, le projet agricole)... réunion instructive. Le Propriétaire Monsieur Bertrand de Villaines était présent, ainsi que Michaël Joyon locataire des terres et du futur parc agrivoltaique pour y installer des moutons.



- La Sainte BARBE :

Le samedi 06 décembre 2025, 19h15 sonnaient à la caserne de Chantenay Saint Imbert. Les Sapeurs Pompiers du centre de secours avaient invité les officiels de Nevers, leurs collègues de St Pierre le Moutier et de Lucenay les Aix, les élus (Nicole Robert et Corinne Ducaruge pour Tourny), les retraités pompiers et leurs familles.



Discours, remises de médailles, 30 ans de service pour Ludovic Serreau...Déjà ! (Chef de centre), 20 ans pour Élodie Mathieu

Des attestations de formation, des lettres de félicitations, des remerciements, des applaudissements pour ces hommes et femmes qui par leur bonté et leur sens du devoir, sont au service des populations.



Incendies, accidents routiers, ou domestiques et surtout secours à victime,... ils pallient le désert médical.

Transport aux urgences et trop souvent en urgence...

Les sapeurs pompiers sont présents de jour comme de nuit, 7j/7, 24h/24 sans jugement.

Ils cumulent deux emplois, les gardes , les astreintes, les week-ends.

Ces soldats du feu restent dévoués à leur métier passion.

Deux de ces vingt Sapeurs Pompiers volontaires habitent la commune.

Les habitants de Tourny remercient infiniment les SP du Centre de secours de Chantenay et saluent leur courage et leur dévouement.



Nicole (installée au pupitre) commença par remercier l'effectif d'être là, présent sur la commune de Toury, en interventions, aux cérémonies de commémoration. Puis elle remit la blouse de la maîtresse d'école: d'un air inflexible et sérieux , elle interrogea les pompiers...Laura, Aymeric ?

Les deux élèves ne pipaient pas !!!  
 « Quelle est la couleur du gâteau offert par Madame Lasseur aux commémorations ? » Ouf ! Facile !!!

Des rangs, aucune réponse n'était soufflée, aucun murmure mais les

sourires se dessinaient sur les visages . Et devant toute l'assistance , Laura courut en cuisine pour aller chercher le gâteau « vert » servi sur un plateau, prêt à être mangé.

### Location des salles :

#### Tarifs :

Délibération n°14-12/01 en date du 14 décembre 2021

SALLES + OFFICE	TARIFFS ETE		TARIFFS HIVER		TARIFFS ASSOCIATIONS COMMUNALES/SYNDICATS
	du 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre	Résidents	du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril	Résidents	
	120 €	180 €	150 €	210 €	
<i>dont arrhes 50%</i>	60 €	90 €	75 €	105 €	gratuite

# ELECTIONS MUNICIPALES

**mars 2026**

Historique : le 29 avril 1945, les françaises votaient pour la première fois lors des élections municipales.

Le 25 avril 2025, on a célébré les 80 ans du droit de vote des femmes.

Pour les élections Municipales 2026, le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1000 habitants. En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1000 habitants, comme c'est déjà le cas dans d'autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Cette évolution répond à trois objectifs :

- Harmoniser les modes de scrutin entre communes de moins de 1000 habitants et les autres :
- Renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6 % de femmes.
- Répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

**Hier, un scrutin majoritaire plurinominal**

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire plurinominal à deux tours.

Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est à dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de le remplacer par d'autres.

Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Ce qui change pour TOURY sur JOUR



## Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel.

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans 25 000 communes de moins de 1000 habitants. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et **la suppression du panachage**. Il n'est donc plus possible d'ajouter/ supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

**Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants.**

Pour une commune comme Toury sur Jour, afin de faciliter la constitution des listes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à 2 candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

	Moins de 100 habitants	De 100 à 499 Hab <b>TOURY/JOUR</b>	De 500 à 999 Hab
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

# Comité des fêtes

- Concours de belote :

Le dimanche 19 janvier, le comité des fêtes a organisé un concours de belote dans les salles communales.

Une trentaine d'équipes a pris plaisir à jouer. Une tombola a eu lieu, la buvette a bien fonctionné.

Les lots de viande et/ou d'alcool ont été distribués.



La journée s'est passée dans la bonne humeur, mais le sérieux était de mise pendant les parties.

Le fair-play et l'esprit sportif étaient au rendez-vous. Aucune tricherie !!!



\* L'assemblée Générale :

Le mercredi 20 février, l'assemblée générale du comité a été faite.

Bilan financier positif, une subvention de la commune appréciée et les manifestations de l'année 2024 se sont bien déroulées.

Un changement du bureau, Madame Cathy Lefèvre a pris la présidence du comité et succède à Roger Schwarz.

Monsieur Julien Moinard reste trésorier ainsi que Madame Pauline Bougeard qui reste secrétaire.

\* Marche/Choucroute :

Le samedi 22 mars 2025, pour la seconde année, le comité des fêtes a organisé la randonnée intitulée : Marche/Choucroute.



Deux circuits de 8 et 14 kms étaient balisés et proposés aux randonneurs venus nombreux (presque 90 )

Le soleil s'est invité sur une bonne partie de la matinée .



A l'arrivée des marcheurs au bourg , la buvette était ouverte. Les randonneurs se sont désaltérés en attendant de passer à table pour déguster la choucroute. Un service par plateau a été organisé par les membres du comité. Malheureusement, la météo s'est dégradée durant le déjeuner et les giboulées du mois de mars ont mis fin rapidement à ce rassemblement.

Le ravitaillement installé aux abords du garage de Jonathan Martinet à mi-parcours a été très apprécié.

\* Le Méchoui : le samedi 5 juillet :

Une fois de plus, faute de réservations suffisantes, le comité a pris la décision d'annuler cette manifestation pourtant joviale et sympathique.



Pour tous renseignements

Cathy (présidente) : 06.82.05.51.96

Julien (trésorier) : 06.48.00.32.00

# Les commémorations



Les 19 mars, 8 mai et 11 novembre



Madame Robert a présidé les commémorations du 19 Mars et du 8 mai. Accompagnée de ses deux adjoints, (Roger Schwarz et Corinne Ducaruge) et d'un conseiller municipal Charles Henri de SEZE, elle a lu le discours de Madame Alice RUFO la secrétaire d'Etat auprès du ministère des armées. Monsieur Petirenaud était accompagné des porte-drapeaux de la FNACA. De nombreux sapeurs-pompiers du centre de secours de Chantenay Saint Imbert étaient présents. Ils accordent beaucoup d'importance à ces cérémonies et la municipalité les remercie chaleureusement.



Le 11 novembre, l'été de la Saint « Martin » température douce, soleil au rendez vous. A 9h45, le discours de Madame Alice RUFO a été lu par Madame Robert, aidée par Sacha, un enfant du village.

La lecture commençait ainsi : « le 11 novembre, la France écoute battre son cœur. Elle se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres. »

Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix. C'était, il y a 107 ans. Au fracas des armes succédait le silence des plaines dévastées de Champagne, des vallées de la Meuse, des forêts d'Argonne. Ce silence portait le poids immense de ceux qui étaient morts, durant quatre années, des grandes batailles, couchés dessus le sol ou ensevelis sous la boue »....

Monsieur Julien Guibert, député de la deuxième circonscription de la Nièvre reçu par la municipalité, faisait honneur à la cérémonie de la commune. Moment simple et solennel.

Madame Robert et le conseil municipal invitaient les nombreuses personnes présentes au verre de l'amitié. (Brioches, gâteaux et confitures « maison de la tuilerie », café et jus de fruit étaient proposés).



M. Guibert (député), Sacha, Nicole Robert (Maire), Élus, Pompiers, et Porte-drapeaux



Fleurissement du square de la mémoire.

Les délégués de la lettre  
Marie-Anne, Corinne, Laurence,  
Charles-Henri, Roger et Julien  
vous présentent  
leurs meilleurs vœux :

Une poignée de bonheur, une pincée de rêves, un brin de sagesse.  
Que tous ces ingrédients vous accompagnent pour  
la plus tendre des années 2026 !



Etang de VAUVREILLES

Les délégués prennent toujours plaisir à travailler cette  
lettre. Espérant que vous aurez plaisir à nous lire.

